Cohésion sociale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA SOMME

Aide aux personnes socialement isolées

Sport et Partage

CDOS SOMME
FRANCE
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

CNDS Le sport pour tous
Centre National pour le Développement du Sport

Sport et Partage

L'opération sport et partage consiste à venir en aide aux personnes socialement isolées, ou en situation de handicap afin de recréer du lien à travers des activités sportives, en subventionnant, tout ou partie d'une inscription dans un club agréé jeunesse et sports. La subvention est déterminée en fonction de la demande et peut atteindre un plafond de 100 euros.

Pour qui ?

Sont concernées les personnes en situation de handicap (adulte comme enfant), les personnes admises en structure d'hébergement prioritaire, les adolescents relevant des unités éducatives de jour (protection judiciaire de la jeunesse), ainsi que toutes personnes suivies par des dispositifs d'insertion sociale.

Un guichet unique

Créée en partenariat avec la direction départementale de la cohésion sociale de la Somme (DDCS) et le comité départemental olympique et sportif (CDOS), cette aide financée par des crédits d'État, s'obtient en prenant contact avec le CDOS de la Somme.

100 euros pour l'inscription dans un club sportif

Les partenaires

Partenaires relais : les centres d'hébergement et de réinsertion social (CHRS), la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Sport et Partage

Pour tous renseignements

Direction Départementale de la cohésion sociale de la Somme
3 bd Guyencourt – 80027 Amiens cedex 1
Pôle sports
Tél: 03 22 50 23 34
ddcs@somme.gouv.fr

Comité Départemental olympique et sportif de la somme
Maison des Sports - 2, rue Lescouvé Bât B - 80 000 Amiens
Clément GRUMETZ
Tél : 03 22 47 34 96
somme@franceolympique.com

Edition : Décembre 2014
Conception et réalisation maquette : préfecture de la Somme - SRCI